

Démocratie

UNE DÉMOCRATIE MODERNE : APRÈS LE QUINQUENNAT

Philippe Guibert, Vincent Peillon

01/11/2001

Que reste-t-il de la fonction présidentielle ? Représenter la France à l'étranger, refuser de témoigner devant les juges et commenter, c'est-à-dire critiquer, l'action gouvernementale ?

N'insistons pas : la dissolution manquée, suivie de cinq années d'impuissance quant aux politiques publiques mises en œuvre dans ce pays, de jeux d'esquive avec la justice, d'irruptions brutales dans le débat public et de discours évolutifs et racoleurs ne peuvent pas ne pas laisser de traces dans l'opinion publique et dans la pratique institutionnelle.

L'un des enjeux des échéances de 2002 sera bien de donner un nouvel avenir à cette fonction, censée être la «clef de voûte des institutions». L'instauration du quinquennat comme le rétablissement du calendrier électoral étaient indispensables.

À l'évidence, cependant, la modernisation et la démocratisation de nos institutions demeurent inachevées. Il convient de les mettre en cohérence avec le quinquennat, en apportant des remèdes à ces maux que sont : la dyarchie exécutive et la faiblesse parlementaire. C'est pourquoi nous faisons le choix d'un régime présidentiel à la française.